

# RÈGLEMENT DES FOULÉES DE PARIS CENTRE DU 22 MAI 2022

## ARTICLE 1 : ORGANISATION

Les Foulées de Paris Centre sont co-organisées par la Mairie de Paris Centre et la Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture en Ile-de-France, représentée par le Centre Paris Anim' Pôle Simon Lefranc. Les courses auront lieu le dimanche 22 mai 2022 de 9h à 12h.

Les organisateurs peuvent être contactés à tout moment pour toute demande d'explication ou d'information complémentaire par mail à l'adresse [contact@fouleespariscentre.fr](mailto:contact@fouleespariscentre.fr) ou par téléphone au 01 44 78 20 75 ou au 01 40 28 18 48.

## ARTICLE 2 : MODALITÉS D'INSCRIPTIONS

### ARTICLE 2.1 :

Les inscriptions sont nominatives. Seules seront prises en considération les inscriptions réalisées et payées sur Internet, directement en ligne via un site spécifique, avant le 19 mai 2022 à 23h59.

Une attestation sur l'honneur de non contre-indication à la pratique de la course à pied est nécessaire pour s'inscrire, ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

### ARTICLE 2.2 :

Les inscriptions sont réalisables sur internet. Le site de la Mairie de Paris Centre contiendra un article dédié à l'évènement dans lequel figurera le lien vers le site d'inscription.

Un accompagnement pour les inscriptions en ligne est mis en place dans les centres Paris Anim' Pôle Simon Lefranc ou Paris'Anim Ruth Bader Ginsburg.

La participation aux frais d'inscription est de **six euros (6 €)**. L'inscription n'est validée qu'après paiement des frais d'inscription.

**La clôture des inscriptions est prévue le 19 mai 2022 à 23h59. L'organisation n'acceptera donc aucune inscription le jour de la course et au moment du retrait des dossards.**

### ARTICLE 2.3 :

Les dossards seront à retirer le **samedi 21 mai 2022 de 10h à 17h à Quartier Jeunes (QJ), 4 place du Louvre, 75001 Paris**. Ils ne pourront pas être retirés le jour de la course.

Pour retirer le dossard d'une autre personne, présentez obligatoirement la photocopie de la pièce d'identité de celle-ci avec son numéro de dossier d'inscription.

Un contrôle pour chaque participant.e pourra être exigé lors du retrait des dossards, conformément aux mesures gouvernementales en vigueur pour lutter contre la propagation de la COVID 19.

#### ARTICLE 2.4

Toute inscription engage personnellement son auteur. Le transfert d'inscription ou la cession de dossard à un tiers est strictement interdit. Tout.e participant.e porteur.euse d'un dossard obtenu en infraction avec le présent règlement pourra être mis.e hors course ou être reconnu.e responsable de tout dommage causé ou subi si un accident survient durant l'épreuve. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident survenu dans ce type de situation.

#### ARTICLE 2.5

Si l'épreuve devait être annulée pour cas de force majeure (arrêté préfectoral ou municipal) ou pour tout autre motif indépendant de la volonté des organisateurs, aucun remboursement de l'inscription ne pourrait être effectué et aucune indemnité perçue.

Pour cette édition, vu les incertitudes liées à la COVID 19, si la course devait être annulée mais reportée à une date ultérieure, l'inscription restera valable pour la nouvelle date.

### ARTICLE 3 : MODALITÉS DES COURSES

Les Foulées de Paris Centre se tiendront dans le Parc Rives de Seine entre le pont Louis-Philippe et le pont Neuf le dimanche 22 mai 2022.

Sept courses se succéderont entre 9h30 et 12h pour différentes catégories d'âges.

Course	Années de naissance	Distance / Durée	Horaire
Benjamins	2009 2010	Environ 3 km	9h30
Poussins	2011 2012	8 minutes	10h
Ecole d'athlétisme	2013 2014 2015	6 minutes	10h20
Relais parent-enfant	2016 2017 2018	Environ 1.3 km adultes Environ 300m enfants	10h40
Minimes	2007 2008	Environ 4.2 km	11h
Cadets	2005 2006	Environ 5.6 km	11h
Adultes	2004 et avant	Environ 7.5 km	11h

Les courses "minimes", "cadets" et "adultes" débiteront au même moment, à 11h.

Le port du dossard bien visible, sur la poitrine, non plié ou masqué est obligatoire tout au long de la course.

Chaque inscrit.e aux Foulées de Paris Centre ne pourra prendre part qu'à la course correspondant à sa catégorie d'âge. Pour le relais parent-enfant, l'inscription et le règlement se font au nom de l'enfant.

#### **ARTICLE 4 : SECURITE**

Le service médical de la course est assuré par la Croix Rouge Française et la sécurité du parcours par des signaleurs bénévoles. Toutefois, chaque participant.e est invité.e à prêter assistance à toute personne victime d'un accident jusqu'à l'arrivée des secours.

#### **ARTICLE 5 : ASSURANCE ET RESPONSABILITÉ CIVILE**

L'organisation décline toute responsabilité dans l'éventualité d'un accident ou d'une défaillance des coureurs du fait de problèmes de santé ou d'une préparation insuffisante. Les participant.e.s assument pleinement la responsabilité de leur participation et s'engagent à ne lancer aucun recours contre les organisateurs de l'évènement en cas de dommages ou de séquelles consécutives à la course. Il incombe aux participant.e.s de s'assurer personnellement (responsabilité civile). Les organisateurs ne peuvent être tenus responsables en cas de vol des affaires personnelles des participant.e.s ou de dégradation de matériel.

#### **ARTICLE 6 : CHRONOMÉTRAGE**

La société Oxybol [www.oxybol.fr](http://www.oxybol.fr) assurera le chronométrage des courses Benjamins, Minimes, Cadets et Adultes au moyen de puces intégrées aux dossards. Tout.e participant.e portant une puce ne correspondant pas à son identité pourra se voir exclu de l'épreuve. Conformément aux recommandations de la Fédération Française d'Athlétisme, les courses Ecole d'Athlétisme, Poussins et le relais Parent-Enfant ne seront pas chronométrées (voir article 3).

#### **ARTICLE 7 : LOTS ET ANIMATIONS**

Un t-shirt de l'évènement sera remis à chaque participant.e qui le souhaite lors du retrait des dossards. Une médaille sera remise à chaque participant.e à l'issue de sa course. Une coupe sera remise aux trois premières et trois premiers des courses Benjamins, Minimes, Cadets et Adultes. Des photos de groupe seront prises pour les participant.e.s aux courses Poussins et École d'athlétisme. La remise des récompenses se fera sur la place Baudoyer de Paris Centre à partir de midi.

#### **ARTICLE 8 : DROIT À L'IMAGE**

En participant à l'épreuve, chaque coureur.euse donne expressément son accord pour l'utilisation des images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il.elle pourrait apparaître sur tous types de supports, incluant les documents promotionnels et/ou publicitaires.

**Tout.e participant.e reconnaît avoir pris connaissance du règlement et en accepte toutes les clauses sous peine de disqualification.**